**Saisine de l’Observatoire d’analyse et d’appui au dialogue social**

L’observatoire du dialogue social est institué par l’article 9 de l’ordonnance n° 2017-1385 du 22/09/2017 relative au renforcement de la négociation collective codifié aux articles L.2234-4 à L.2234-6 du code du travail. Il est composé d’organisations syndicales et d’organisations professionnelles représentatives plus un représentant de l’autorité administrative désigné par le directeur régional de l’emploi, des entreprises, du travail et des solidarités (DREETS).

La finalité est de favoriser et d’encourager dans chaque département le dialogue social et la négociation collective dans les entreprises de moins de 50 salariés et à ce titre l’article L.2234-6 du code du travail attribue à l’observatoire les missions suivantes :

1° Il établit un bilan annuel du dialogue social dans le département ;

2° Il est saisi par les organisations syndicales de salariés et les organisations professionnelles d'employeurs de toutes difficultés rencontrées dans le cadre d'une négociation ;

3° Il apporte son concours et son expertise juridique aux entreprises de son ressort dans le domaine du droit social.

Ainsi en cas de difficulté les parties prenantes à une négociation (entreprises du département, organisations patronales, organisations syndicales de salariés) peuvent donc adresser leur demande de conseil ou d’expertise par courriel à l’adresse électronique suivante peuvent saisir l’observatoire du dialogue social et les entreprises peuvent solliciter en matière de droit social son avis sauf en cas de conflit individuel qui est de la compétence du Conseil des prud’hommes.

A cette fin vous devez renseigner de manière complète le formulaire suivant **qui sera examiné en toute confidentialité** et le transmettre accompagné de tous documents utiles par messagerie à l’adresse électronique suivante : ddets-observatoire@haute-garonne.gouv.fr

Vous serez tenu informé sous un délai maximum de trois mois des réponses susceptibles d’être apportées suite à votre saisine de l’observatoire du dialogue social.

**Formulaire à renseigner pour la saisine de l’ODS**

**1° Vos coordonnées** :

Nom et prénom :

Adresse :

Courriel :

Tél :

Mandat :

**2° Entreprise concernée**

Raison sociale :

Rattachement éventuel à un groupe - si oui à préciser :

Rattachement éventuel à une UES - si oui à préciser :

Activité de l’entreprise :

Code NAF (inscrit sur le bulletin de paie) :

Adresse :

Libellé de la convention collective éventuellement applicable :

Effectif :

Présence de représentants du personnel dans l’entreprise (cocher la case correspondante) :

CSE (Comité Social et Economique) : oui 🖵 non 🖵

CSSCT (Commission santé sécurité et conditions de travail) : oui 🖵 non 🖵

Délégués Syndicaux : oui 🖵 non 🖵

Conseil d’entreprise : oui 🖵 non  🖵

Si oui, mise en place :

* par accord d’entreprise : oui 🖵 non 🖵
* en application d’un accord de branche : oui 🖵 non 🖵 Lequel : ………………………………

Votre entreprise n’a pas de représentant du personnel 🖵 Pourquoi : …………………………………………….

**3° Nature de la problématique et joindre tous documents utiles :**

\_ Votre demande concerne la négociation collective (thème de l’accord, par exemple : salaires/rémunérations, durée du travail, formation professionnelle, conditions de travail, santé/prévoyance etc..).

*Précisez en quelques lignes votre demande : ………………………………………………..*

*………………………………………………………………………………………………………*

*……………………………………………………………………………………………………….*

\_ Votre demande concerne un accompagnement en matière de représentation du personnel (mise en place du conseil économique et social, qualité des signataires, condition de validité de l’accord, modalités de consultation du personnel, référendum etc…)

*Précisez en quelques lignes votre demande : ………………………………………………..*

*………………………………………………………………………………………………………*

*……………………………………………………………………………………………………….*

**4° Autres démarches éventuelles effectuées** (saisine du Conseil des prud’hommes, inspection du travail, commission d’interprétation, médiateur etc…)

*Précisez en quelques lignes : …………………………………………………………………..*

*………………………………………………………………………………………………………*

*……………………………………………………………………………………………………….*

**5° Observations diverses**